



Maurice Vauasseur,
maire de Ballon-Saint Mars

Éditorial

La levée progressive des restrictions sanitaires laisse espérer en ce début de juillet un retour à la vie normale, du moins en apparence.

Toutefois, l'amélioration de la situation sanitaire ne sera réellement confirmée qu'en l'absence de nouvelle vague de l'épidémie à l'automne. L'apparition de variants à la Covid 19 montre à l'évidence que la sortie de pandémie sera collective et progressive.

Dans l'immédiat, la poursuite de la vaccination de masse (environ 8 000 personnes ont été vaccinées à ce jour en première et/ou deuxième injection au centre de vaccination de Montbizot) et le respect des gestes barrières restent de mise. L'été qui débute semblerait presque un été comme les autres. Il conviendra cependant de faire preuve de mesure et de patience.

Au cours de ces derniers mois, la capacité d'adaptation de tout un chacun, tant au niveau personnel que professionnel, aura été parfois mise à rude épreuve.

Quelques indicateurs laissent toutefois à penser qu'il est possible de rebondir face aux difficultés, de continuer à construire. Il en est ainsi de notre commune, qui à l'image d'autres collectivités, peut-être par un effet « Covid », suscite un regain d'intérêt notamment en matière d'habitat et d'activité économique.

Pour preuve, de nombreuses maisons ou propriétés dans et hors agglomération ont trouvé acquéreurs au cours des derniers mois. Quelques compromis de vente de parcelles dans le lotissement communal « Moulins 2 » sont sur le point d'être concrétisés dans les prochaines semaines.

Pour preuve également en matière économique, la reconversion en cours de l'ex « Ecomarché », l'acquisition en ce début d'année, suite à la liquidation de l'ancien propriétaire, des murs de la surface commerciale à l'enseigne « Carrefour Contact » par un investisseur en immobilier d'entreprises (lequel va chercher à commercialiser les surfaces de réserves non utilisées), l'arrivée d'une nouvelle boutique rue du Gal Leclerc à l'enseigne « Vintage Tattoo », suivie de l'ouverture au 14 juin dernier du restaurant « O'Bistro du Saint Ellier », le projet de réaménagement des espaces intérieurs et la rénovation-extension de la terrasse extérieure au bar-tabac-PMU « Le Saint-Laurent ».

C'est dans ce contexte que le conseil municipal a été amené à délibérer quant à l'exercice du droit de préemption sur l'immeuble – ex. boucherie – situé à l'angle de la place de la République et de la rue du Gal Leclerc et ce avec l'objectif de préserver un local commercial en rez-de-chaussée. Le conseil municipal a en définitive décidé à la majorité de ne pas préempter au prix de cession fixé à 70 000 euros, laissant le soin à l'acquéreur pressenti de réaliser son projet immobilier, lequel repose sur la création d'une activité de restauration rapide en rez-de-chaussée et l'aménagement de logements locatifs sur le reste de l'immeuble.

Toutefois afin d'éviter le changement de destination de locaux commerciaux en habitat, une modification du règlement du Plan Local d'Urbanisme pourrait être envisagée afin de délimiter un secteur dans lequel il apparaîtrait pertinent de préserver une diversité commerciale.

C'est donc sur une note teintée d'un optimisme mesuré que l'équipe municipale vous invite à passer l'été, en espérant aussi vous retrouver nombreux lors des prochaines animations festives organisées sur la commune : fête de la musique le samedi 10 juillet, fête de fin d'été le samedi 28 août.

Bel été à tous et continuez à bien prendre soin de vous.

Votre Maire, Maurice VAVASSEUR

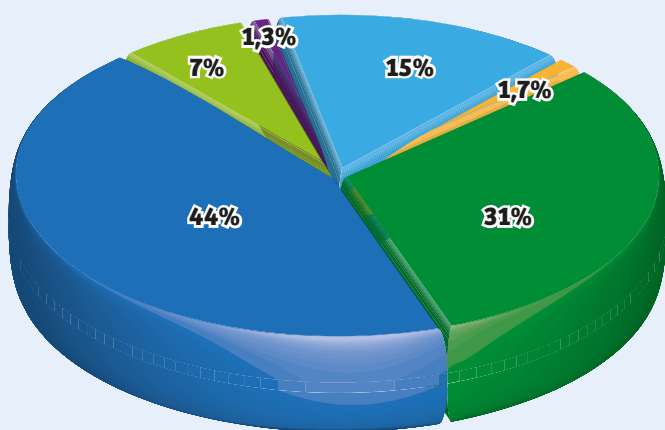


*Illustrations d'Elise Beignard réalisées par les enfants
de l'école publique E. et R. Badinter.*

BUDGET PRIMITIF 2021 – BALLON – SAINT MARS

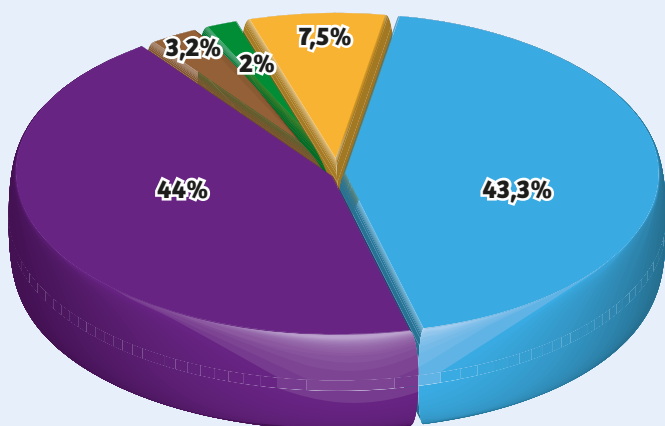
Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général
- Charges de personnels
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Épargne brute
- Autres



Recettes de fonctionnement

- Produits des services et du domaine
- Dotations, subventions et participations
- Résultat de fonctionnement reporté
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante



Budget

Le compte administratif 2020 ainsi que le budget prévisionnel de la commune ont été examinés et adoptés à l'unanimité par les membres du conseil municipal le 6 avril dernier.

Budget principal. Bilan 2020.

Le bilan de l'année écoulée se traduit globalement de la manière suivante :

- Le résultat de clôture 2020 en fonctionnement présente un excédent de 413 751 € permettant de couvrir le déficit d'investissement à hauteur de 373 022 €. On note un accroissement de notre excédent de fonctionnement de 179 725 € en deux ans.
- L'année budgétaire 2020 a été particulière en raison de la crise sanitaire qui a impacté les recettes et les dépenses de fonctionnement en plus ou en moins (moindres recettes sur un certain nombre de services : locations de salles, autopartage, restauration scolaire, accueil périscolaire, produits de nettoyage et de désinfection en forte augmentation).
- Au titre des achats et travaux réalisés en 2020, ci-après quelques chiffres significatifs :
 - travaux rénovation énergétique école E. et R. Badinter 60 049 € ;
 - travaux rue de la Bête 40 522 € ;
 - achat terrain consorts Boulay 38 523 € ;
 - achat balayeuse service technique 20 484 € ;
 - achat Kangoo et Master 11 364 € et 32 020 € ;
 - renouvellement parc informatique mairie 27 987 €.
- L'emprunt inscrit sur le budget 2020 pour un montant de 189 000 € n'a pas été contracté. Le montant de la dette communale par habitant au 31 décembre 2020 est de 370 €. Il est inférieur à la moyenne départementale qui est de 556 € par habitant. D'ici à 2023, l'annuité de la dette baissera progressivement de 75 000 €. La mise en œuvre du projet de restructuration de l'école publique et de la restauration scolaire s'inscrira dans cette perspective afin de ne pas alourdir la dette communale.

Budget prévisionnel 2021.

Le budget est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal. C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année entière. Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Il a été construit de façon responsable, réaliste, rigoureuse en maintenant notre capacité d'autofinancement et en affirmant notre volonté de ne pas augmenter la fiscalité. Il s'inscrit dans la continuité des actions conduites en 2020, avec de nouvelles perspectives de projets et la volonté de concentrer nos efforts à la fois sur le bien vivre, la proximité pour faciliter la vie de tous et sur l'attractivité de notre commune.

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 1 989 332 €. Elle est constituée des dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. Elle se caractérise par :

- Une volonté de maîtriser les coûts de fonctionnement des différents postes (énergies, combustibles, fournitures, frais de téléphone). Les charges à caractère général représentent 31% des dépenses.

- Une hausse ponctuelle des charges de personnel (44% des dépenses) due à la réorganisation du pôle administratif de la mairie.
- Une baisse continue des charges financières.
- Une capacité d'autofinancement qui se maintient comparativement à 2020 à un niveau satisfaisant. On prélève sur les recettes de la section de fonctionnement pour financer la section d'investissement une somme de 286 000 €.
- Les subventions aux associations au titre de l'année 2021 s'élèvent à 19 655 €. Une somme de 6 000 € est également allouée au CCAS. En 2020, le CCAS a renoncé au versement de cette somme. Des associations communales ont également fait preuve de solidarité en renonçant au versement de leur subvention.

Pour 2021, le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales.

- Taxe sur le foncier non bâti : 39,50%
- En 2021, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée à la commune pour compenser la perte du produit de la taxe d'habitation :
- Taux de la commune en 2020 20,75%
- Taux du département en 2020 20,72%
- Taux foncier bâti de la commune en 2021 (20,75+20,72 = 41,47%)
- Le taux de la taxe d'habitation n'est plus voté. La taxe d'habitation sur les résidences principales a été supprimée. Cette réforme est réalisée par étapes sur une période allant de 2020 à 2023. Cette année, 20% des foyers s'acquitteront encore de la taxe d'habitation avec une réduction de 33% par rapport à l'année précédente. Ce n'est qu'en 2023 qu'il n'y aura plus de foyers assujettis.

La section d'investissement s'élève en recettes et en dépenses à 1 853 727 €. Le budget 2021 prévoit un programme d'investissement adapté à nos capacités financières qui vise à renforcer l'attractivité de la commune. Les principaux programmes sont les suivants :

- rénovation énergétique de l'École publique E. et R. Badinter (solde tranche1 + tranche 2 + Maîtrise d'œuvre : 272 377 € ;
- travaux aménagement rue Saint-Laurent : 350 000 € ;
- travaux réseau eaux pluviales rue Carnot : 80 100 € ;
- travaux de voirie rurale : 60 000 € ;
- achat de l'ex-gendarmerie + travaux démolitions : 270 000 € ;
- plan de gestion, coteau des Buttes : 12 000 € ;
- église St Médard, paratonnerre, parafoudre : 12 000 € ;
- véhicule service de portage de repas : 18 500 €.

Les recettes d'investissement sont constituées de subventions, de dotations et fonds divers (fonds de compensation de la TVA), d'autofinancement, de la vente du presbytère de Ballon (145 000 €) et d'un emprunt prévisionnel pour un montant de 250 000 €.

Budgets annexes.

Le lotissement communal « Moulin 2 » : il reste 7 lots à vendre.

L'immeuble Saint Ellier. Sur le budget 2021, sont inscrits des travaux pour un montant estimatif de 220 000 €. Ils sont financés par un emprunt et des subventions (État, Région et Conseil Départemental).

Ballon-Saint Mars : « Petites Villes de Demain »

Le 1^{er} octobre 2020, faisant suite aux annonces ministérielles, est lancé le projet intitulé « Petites Villes de Demain ». Ce programme a pour but de renforcer les services des petites villes, afin d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et de conforter leur rôle dans la transition écologique et l'équilibre territorial renforçant ainsi leur statut de villes dynamiques où il fait bon vivre.

C'est donc, tout naturellement que le conseil municipal a délibéré pour que notre commune propose sa candidature à ce programme national et sollicite également le soutien et l'appui de la Communauté de communes.

Ballon-Saint Mars, ancien chef-lieu de canton, a été reconnue par la Préfecture de la Sarthe comme éligible à ce programme, car elle exerce des fonctions dites de centralité. Notre commune est donc sélectionnée pour intégrer le dispositif « Petites Villes de Demain », ainsi que deux autres communes de Maine Cœur de Sarthe (Montbizot et Sainte-Jamme-sur-Sarthe).

En intégrant ce projet, notre commune va donc pouvoir bénéficier d'un accompagnement financier et en ingénierie de la part de l'État, en complément des aides régionales et départementales déjà existantes. De plus, ce dispositif donne également la possibilité de développer et de proposer une pluralité de projets dans des domaines aussi divers que le maintien du commerce local, la restructuration

des services au public, la réhabilitation de l'habitat, la reconversion de friches urbaines et commerciales, le développement des mobilités ou encore la valorisation du patrimoine bâti ou naturel...

Le recrutement d'un chef de projet est en cours à l'échelle communautaire. Il assurera le pilotage et l'animation des projets des différentes communes sélectionnées. Parallèlement, seront signées une convention d'adhésion à ce programme et une autre relative à la mise en place d'une Opération de Revitalisation du Territoire.

Ainsi en intégrant ce dispositif, notre commune Ballon-Saint Mars se dote de moyens supplémentaires pour accentuer son dynamisme et son attractivité.

**S@RL
BOUTTIER**

**Électricité Plomberie
Chauffage**

Salle de bain / Chauffage toute énergie
Pompe à chaleur / Domotique / Motorisation de portail
Réseau informatique VDI



Fatines :
06 80 63 84 39

sarl.bouttier@gmail.com

02 43 89 25 24

Ballon :
06 67 76 76 50

Crédit Mutuel

Cadre de vie

Après la remise en état du jardin d'inspiration médiévale (clôture d'enceinte, bordures des carrés, plantations et paillage...), la plantation au cours de l'hiver de vivaces en différents espaces verts, les agents communaux du service technique faisant preuve de savoir-faire et d'initiative poursuivent l'embellissement de la commune. Dernier exemple en date : l'îlot central à l'intersection des

rues Carnot et de Gaulle. Situé à mi-chemin entre l'école publique Elisabeth et Robert Badinter et le collège René Cassin, le thème sur la vie scolaire s'est vite imposé comme une évidence. Tableau noir agrémenté de poèmes de Joël Sadeler, pot à crayons multicolores, bureau et végétaux occupent désormais cet espace et s'offrent ainsi au regard curieux des promeneurs.



Signature d'une convention avec le SDIS

Le SDIS propose aux communes une convention organisant la mise à disposition d'agents communaux en qualité de sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail. Le conseil municipal s'est engagé dans ce dispositif.

La convention a été signée en présence de Christian Letellier, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et d'Alexandre Gaignon, Chef du Centre de Ballon-Saint Mars.

Alexandre Cormier sapeur-pompier volontaire du Centre d'Incendie et de Secours de Ballon-Saint Mars pourra ainsi répondre favorablement aux demandes d'intervention du Centre de Secours local chaque fois que cela sera possible.



Le Centre d'Incendie et de Secours se dote d'un nouveau véhicule

Le CIS de Ballon-Saint Mars vient d'être doté d'un nouveau camion pour intervenir sur tous types de feux. Celui-ci est plus moderne avec notamment un fonctionnement de la lance canon depuis l'habitacle et une citerne plus volumineuse pouvant contenir jusqu'à 2 700 litres d'eau.



Les pompiers honorés pour leur engagement

Le Préfet de La Sarthe, Patrick Dallennes, a attribué la médaille d'honneur aux sapeurs-pompiers des centres du Nord Sarthe, pour actes de courage et de dévouement pour leur engagement dans la crise sanitaire.

Cette distinction, dénommée fourragère a été remise au Lieutenant Alexandre Gaignon et à l'Adjudant-Chef Gilbert Lebesle le 12 mai dernier. Les sapeurs-pompiers du CIS de Ballon Saint-Mars porteront prochainement la fourragère tricolore sur leur uniforme.



Pôle administratif : l'équipe presque au complet.

Sabrina Clément a rejoint l'équipe administrative le 14 juin 2021. Elle exerçait des fonctions administratives depuis 4 ans à Montbigot et Sainte-Sabine-sur-Longève. Sabrina recherchait un temps complet pour mettre à profit ses compétences professionnelles sur un poste présentant deux facettes : l'accueil de la mairie mais aussi celui de la future agence postale. Dans son parcours professionnel, Sabrina a connu différents métiers tels qu'employée de la Poste, assistante juridique ou encore commerciale. Nous souhaitons à Sabrina Clément une bonne intégration dans ses nouvelles fonctions au sein de notre collectivité.



Centre de loisirs

Sollicitée comme les autres communes par la Maison Des Projets pour mettre à disposition un site permettant d'accueillir des enfants du centre de loisirs pendant le mois de juillet, la commune de Ballon - Saint Mars a proposé le secteur de Saint Mars. Après rencontres et échanges avec les responsables de la MDP, Saint Mars a été retenu pour l'accueil des 9-12 ans. Les nombreux locaux disponibles : salles de classe, salle polyvalente, la Fabrique, le Veillon... ainsi que les vastes espaces extérieurs : arrière de la mairie, espace proche du prieuré permettront sans nul doute un accueil de qualité. Une convention entre la commune et la MDP fixe les règles d'utilisation des locaux et espaces mis à disposition. Certains agents communaux participent au fonctionnement du centre pour les parties restauration et entretien, ils ont signé à cet effet des contrats avec la MDP.

Eau potable et CVM

Dans certaines communes, dont la nôtre, l'eau potable peut présenter un risque sanitaire à cause de la présence dans les canalisations en PVC installées avant 1980 de chlorure de vinyle monomère (CVM).

Ces molécules de gaz inodore et incolore se trouvent surtout en zone rurale, en bout de réseau, là où le tirage est faible avec une eau qui stagne dans les canalisations.

Notre commune est concernée par ce phénomène sur une partie de la campagne de Saint Mars.

Des prélèvements sont effectués régulièrement par l'Agence Régionale de Santé au robinet des foyers afin de vérifier si le taux dépasse la norme sanitaire fixée à 0,5 microgramme par litre. Si tel est le cas, l'abonné ne peut utiliser l'eau du réseau pour sa propre consommation et doit être alimenté à l'aide de bouteilles d'eau fournies par le SIAEP des Fontenelles.

L'installation de purges constitue un début de réponse technique mais s'avère généralement insuffisante sur la durée. Le remplacement des canalisations doit alors être envisagé. C'est la raison pour laquelle, le SIAEP des Fontenelles a décidé de procéder prochainement au remplacement de la totalité des canalisations concernées sur notre commune (correspondant à un linéaire de 10 km), soit un investissement d'environ 800 000 euros H.T.

Ces travaux dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau SAFEGE devraient être réalisés, après consultation auprès d'entreprises, au début de l'automne 2021. Ils conduiront à différer à nouveau ceux relatifs au curage de fossés et arasement des accotements dans le secteur de la Croix du Jarossay.

**JEUX
CARACOL**



Alain Plumas - Gérant
18, rue du 14 juillet
93310 Le Pré Saint-Gervais

Tél./Fax : +33 (0)1 48 40 21 37
Mobile : +33 (0)6 82 94 41 25
E-mail : alainplumas@jeux-caracol.com

LES JEUX GRANDEUR NATURE
Internet : www.jeux-caracol.com



Agent
RENAULT

Garage Galais Christophe

Route du Mans
72290 Ballon

Tél. 02 43 27 22 76
Fax 02 43 27 26 71

**Station
Elan**



Internet : Déploiement de la fibre optique, ça accélère pour Ballon – Saint Mars !

Le Département de la Sarthe, via sa filiale Sarthe Numérique, a toujours pour objectif de raccorder l'ensemble des habitations sarthoises à la fibre optique d'ici à fin 2022 et accélère ainsi le déploiement sur l'ensemble du département. Une partie de notre territoire communal, Saint-Mars campagne, est déjà raccordée depuis plusieurs mois.

Pour permettre la couverture totale de la commune et avant le déploiement physique de la fibre, des réunions préparatoires ont eu lieu ; d'autres sont programmées, entre la commune, Sarthe Numérique et Axione, l'entreprise retenue par le Département pour déployer la fibre. Les premiers travaux débuteront dans quelques semaines. Le conseil municipal a décidé de prendre financièrement à sa charge les travaux d'élagage sur les voies communales sur un linéaire d'environ trois kilomètres. Ces travaux, confiés pour partie à l'entreprise Cordier, s'élèveront à environ 40 000 €.

Deux grands secteurs sont concernés. Pour la zone nord, on compte environ 500 habitations à raccorder pour 22 kilomètres de câble à tirer (dont 6 kilomètres en souterrain dans des fourreaux déjà existants). Pour la zone sud, ce sont 430 habitations à raccorder mais, l'habitat étant plus diffus dans cette zone, ce sont 32 kilomètres de câble qu'il faudra installer (dont 6 kilomètres également en souterrain). Quelques poteaux déjà en place, appartenant à Orange et Enedis, seront à remplacer car ils ne peuvent supporter une nouvelle charge de câbles. D'autres seront nouvellement implantés parfois même à proximité de poteaux existants. Enfin, pour une douzaine d'habitations du centre bourg, des boîtiers de raccordement seront implantés en façade des maisons. Les habitants concernés seront contactés prochainement.

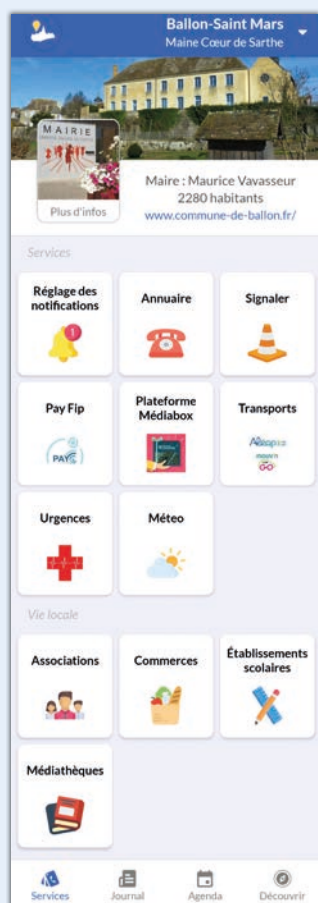
Le planning établi prévoit la fin du déploiement physique pour fin novembre 2021. L'ouverture commerciale est prévue pour la fin mars 2022.

L'application Intramuros évolue

Voilà désormais une année que la commune s'est dotée de l'application Intramuros sur laquelle vous pouvez retrouver de nombreuses informations communales mais aussi des alertes (coupures d'électricité, routes barrées...). L'application est en constante évolution et ne cesse de proposer de nouveaux services. La communauté de communes Maine Cœur de Sarthe a emboîté

le pas de notre collectivité au printemps 2021 en souscrivant à son tour à cette application pour elle-même et l'ensemble des communes membres. La communauté de communes peut ainsi par ce biais tenir informé les habitants des 13 communes concernant les services dont elle a la charge (déchetterie, ordures ménagères, collecte sélective...).

Depuis peu, les abonnés à la commune de Ballon - Saint Mars ont accès à un nouveau service nommé Urgences. Vous y retrouverez de nombreux numéros dont le centre antipoison ou encore la pharmacie de garde, mais aussi une carte recensant les défibrillateurs présents sur le territoire de la communauté de communes (carte évolutive). Cette carte, reliée au GPS de votre téléphone permet de vous conduire très rapidement à ces appareils et ainsi gagner de précieuses minutes.



Retrouvez Ballon-Saint Mars sur Facebook et Intramuros



Scannez-moi !

Ouverture du restaurant « O'Bistro du Saint Ellier »

Après près de 6 mois de travaux, « O'Bistro du Saint Ellier » a ouvert ses portes le 14 juin dernier. Richard Gautelier, vous accueille tous les midis du lundi au vendredi, pour vous faire découvrir son univers culinaire. À partir du mois de septembre, il vous proposera également un vendredi par mois des soirées à thème ainsi que des apéros ardoises. Sa volonté est de promouvoir une cuisine de proximité, ancrée dans le territoire et faisant une large place aux productions locales.

Richard conserve aussi un lien très fort avec son ancien métier d'éducateur spécialisé en cuisine au sein de l'IME (Institut Médico - Éducatif) Léonce Malécot du Mans. Ainsi, tous les jeudis, il reçoit des adolescents de l'IME en situation d'handicap au sein de son établissement. Parallèlement, pendant les autres jours de la semaine, il permet à quelques personnes en situation de handicap de l'ESAT « Guelte-Midi » d'exercer une activité professionnelle au sein de son restaurant.



Richard Gautelier

Un nouveau « SHOP » à Ballon-Saint Mars

Vintage Tattoo le « shop » a ouvert au 26 rue Général Leclerc, le 16 mars 2021. Rapidement fermé en raison d'un nouveau confinement, la réouverture s'est faite le 19 mai, avec un décor « vintage » sur fond rouge et noir.

Ce sont trois passionnés par le dessin et le tatouage qui viennent de s'installer sur notre commune : John Goskar, Gaby Treil et Sylvain Valliquet, étaient attendus. Leurs carnets de commandes ne désemplissent pas ! Ils voulaient s'installer sur une commune proche des grands axes et sortie d'autoroutes, tout en étant à la campagne et au sein d'une petite ville.

John a une expérience de 10 années, avec un passage sur Chinon, Angers, Saumur puis Le Mans et Mangers. Habitant à quelques kilomètres de Ballon-Saint Mars depuis sept ans, il voulait aussi concilier vie privée et vie professionnelle. Il se spécialise dans le « réalisme et néotrad ».

Gaby, commercial, mais surtout passionné par le dessin, a souhaité se lancer auprès de John Goskar en décembre dernier, et ainsi faire « Le métier que j'aime ». Il se spécialise dans le style « Dotwork » (tatouage/point).

Sylvain, ancien menuisier-ébéniste, depuis l'âge de 16 ans, connaît John depuis quatre ans, ils sont voisins. Il est venu le rejoindre pour avoir « La satisfaction d'un travail fini ». Il se spécialise dans la calligraphie et le « Manga ».

Vintage Tattoo est une maison « d'artistes » permettant à chacun d'entre eux de s'exprimer sur le tatouage demandé. Il y en a pour tous les styles !

Les horaires : le lundi sur rdv, ouvert du mardi au samedi de 14 h à 18 h (les matins, sur rendez-vous)

Leurs pages facebook : John Kernow – Gaby Treil – Sylvain Valliquet
Journée spéciale « fête de la musique », le samedi 10 juillet : journée flash, non stop, de 10 h à 20 h, sans rendez-vous, pour les petits motifs.



Gaby Treil – John Goskar – Sylvain Valliquet

Carrefour contact
Tél.: 02 43 77 49 16
JOURNÉE CONTINUE
DU LUNDI AU SAMEDI 8H-20H
DIMANCHE 9H-13H
RAYON BOUCHERIE CHARCUTERIE TRADITIONNEL
STATION 24/24
BALLON / SAINT MARS

L.C. CABINET LEROY-COCHET Assurances
cabinet.leroy-cochet@mma.fr
1, rue du Général Lerclerc 72290 BALLON
Tél. : 02 43 27 30 29 Fax : 02 43 27 23 99
C.C. SUPER U 72380 STE-JAMME/SARTHE
Tél. : 02 43 29 03 07 Fax : 02 43 29 04 96
ZAC de l'Épine 72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
Tél. : 02 43 27 26 47 Fax : 02 43 27 27 05
N° orias 11060358 • 15001362 - www.orias.fr

L'hair du temps
Salon de Coiffure Mixte
Marine Letay
6 rue Paul Ilias - 72290 Ballon
02 43 27 33 05
f L'hair du temps

La restauration scolaire en quelques chiffres

175 enfants sont inscrits au service (166 en 2019). 15 247 repas ont été servis (23 396 en 2019).

Avec la crise liée à la pandémie, le prix de revient du repas a augmenté de 44% passant de 5,70 € à 8,20 €. Ceci est principalement dû à la diminution du nombre de repas servis (périodes de confinement) et à la mise en place d'un protocole sanitaire strict (frais de personnel, fournitures d'hygiène spécifiques).

Prix de revient par repas : 8,20 €.

Tarifs :

- pour un enfant rationnaire régulier : 3,58€,
- pour un enfant rationnaire occasionnel : 3,85 €.

Malgré cela la commune poursuit sa démarche en faveur de l'approvisionnement de proximité et en produits bio.

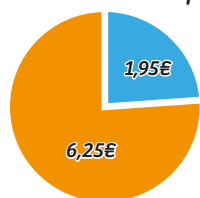
Sur l'année scolaire 2019-2020, les produits locaux (viandes, produits laitiers, fruits et légumes) représentaient 53 % de l'approvisionnement. Pour l'année 2020-2021, cette proportion est de 68 %.

La loi EGalim recommande un apport minimum de 20 % en produits bio. Pour le restaurant scolaire de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter, il a été de 5 % sur l'année scolaire 2019-2020 puis de 17 % sur l'année scolaire 2020-2021.

Ces efforts visant à améliorer la qualité des aliments mais également à renforcer le partenariat avec des producteurs locaux sera poursuivi par l'équipe de restauration dans les prochaines années.

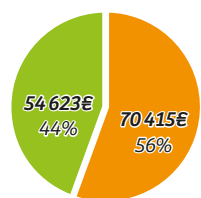
Même si les animations sur le temps du repas ont été en sommeil en raison de la pandémie, une animation de sensibilisation au bruit et un repas festif en fin d'année scolaire ont été organisés par les équipes de restauration et d'animation.

Prix de revient du repas



■ Part alimentaire
■ Part de fonctionnement

Financement du service



■ Part familles
■ Part commune

Sortie vélo

En fin d'année scolaire, les élèves de CM1-CM2 ont sillonné les routes de la campagne ballonnaise. Une journée rando pédestre et cyclo était organisée par les enseignants M^{me} Rolle et M. Godin. En effet, au cours du cycle 3, les enfants doivent valider des compétences pour obtenir leur attestation de première éducation à la route (APER).



Un travail et une prise de connaissance des principales règles du code de la route ont été effectués pendant ce mois sur le temps de la classe. Les enfants ont été très réceptifs et ont tous bien apprécié cette journée.



Temps d'Activités Périscolaires

Malgré un protocole sanitaire restreignant leur liberté d'action, les animateurs des TAP ont poursuivi, tout au long de l'année, leurs objectifs auprès des élèves de l'école publique. La richesse des activités aussi bien culturelles que sportives que vous pouvez découvrir ci-contre contribue très certainement à l'épanouissement de nos écoliers. La collaboration entre l'équipe d'animation et l'équipe de restauration, un peu en sommeil cette année, reprendra lorsque le protocole sanitaire sera allégé. Un travail commun autour du bruit a cependant déjà été engagé par les deux équipes. Cette problématique perturbe le quotidien des enfants mais aussi celui du personnel. Un acousticien effectuera un diagnostic afin de nous orienter vers des évolutions aussi bien matérielles qu'humaines.



Travaux

En raison de la pandémie et des délais de livraison de matériaux particulièrement longs et imprévisibles, la deuxième tranche de travaux prévue sur le site de la rue du Général de Gaulle ne pourra être réalisée lors des prochaines vacances d'été. La réfection des sanitaires devenant particulièrement urgente, il sera fait le maximum avec la collaboration du cabinet d'architectes pour qu'elle soit réalisée pendant les petites vacances scolaires. Les sanitaires de l'école maternelle feront également prochainement l'objet d'un réaménagement et d'un « rafraîchissement ».

D'autres travaux viendront également améliorer le quotidien des enfants. Certains pourront être réalisés durant les vacances d'été, d'autres durant les petites vacances scolaires.

Site de la maternelle :

- remplacement de la structure de jeux de l'école maternelle ;
- empiérement de l'espace devant la classe SCAN ;
- réalisation d'un cheminement adapté vers la salle de motricité ;
- mise en place de jardinières avec crayons réalisées par les agents communaux pour marquer la traversée.

Site rue du Général de Gaulle :

- installation d'un jeu offert par la société Caracol à l'intention des élèves de Grande Section ;
- deuxième tranche de travaux de rénovation ;
- étude acoustique du restaurant scolaire visant à abaisser le niveau sonore.

Site de Saint Mars :

- nettoyage du mur donnant sur la rue François Nicolas et pose d'une treille permettant des plantations ;
- réaménagement de l'espace calme avec ses tables pour permettre son utilisation même en période pluvieuse.



Mesure de carte scolaire

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, Maurice Vavasseur, maire, Pierre Etcheberry, adjoint, et François Ledru, président de l'APE ont été reçus par Madame Galéazzi, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale. Après présentation des arguments s'opposant à une éventuelle fermeture par élus et parents, les services de l'Éducation nationale ont maintenu leur proposition de fermeture de classe à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter pour la prochaine année scolaire. La seule échappatoire possible était un accroissement des effectifs inscrits au 15 juin, cette évolution ne s'est malheureusement pas produite, la fermeture de classe devient donc inévitable. Les deux dernières années scolaires ont été particulièrement difficiles pour les enfants, les enseignants, les personnels communaux attachés à l'école. Nous ne pouvons donc que regretter cette décision qui va à nouveau impacter le fonctionnement de notre école dans une période que nous aurions tous souhaité plus sereine. La fermeture d'une classe va modifier l'organisation des sites. Les enseignants ont déjà réfléchi à une nouvelle répartition des élèves et des classes qu'ils communiqueront aux parents d'élèves. Une classe d'élèves de Grande Section et de CP rejoindra le site de la rue du Général de Gaulle libérant ainsi la classe SCAN vieillissante.

Accueil périscolaire

Devant les contraintes imposées par le protocole sanitaire, la commune a dû prendre des décisions restreignant la souplesse de fonctionnement de l'accueil périscolaire : inscription obligatoire en mairie la semaine précédant l'accueil, sanctions financières en cas d'absence non prévenue d'un enfant ou de présence d'un enfant non inscrit au préalable. Ces dispositions contraignantes et non populaires n'ont pour but que d'instaurer une égalité de traitement pour toutes les familles. La capacité d'accueil limitée du service 14 enfants de moins de 6 ans et 14 enfants de plus de 6 ans a certainement entraîné

des difficultés d'organisation pour les familles et nous le regrettons. A partir du 19 mai, la demande d'accueil est devenue plus importante, en raison d'une reprise d'activité. Comme elle s'y était engagée, la commune a mis en place un deuxième accueil pour les plus de 6 ans portant ainsi la capacité d'accueil à 24 enfants de plus de 6 ans.

Toutes ces nouvelles dispositions seront réétudiées afin de prévoir un accueil correspondant aux attentes des familles mais également aux capacités matérielles et humaines de la collectivité pour l'année scolaire 2021-2022.

CHARPENTE - COUVERTURE

- ZINGUERIE -
NEUF ET RESTAURATION
AMÉNAGEMENT DE COMBLES

CHRISTIAN BATARD

LES ROSEAUX - 72290 CONGÉ-SUR-ORNE
TÉL. 02 43 33 76 09

la pharmacie

votre espace de santé

72290 BALLON

Tél. : 02 43 27 30 39

<http://pharmacie-de-ballon.pharm-web.net/>

Roustel

Devis Gratuit

- Peinture intérieure
- Décoration
- Ravalements
- Revêtements de Sol

ZA du Guelle Midi
72290 BALLON
Tél. 02 43 88 76 07
roustel@orange.fr

RGE
QUALIBAT

Fête de la musique, samedi 10 juillet

Il convient de saluer cette initiative conjointe du restaurant « O'Bistro du Saint Ellier » du « Carrefour Contact » et du bar-tabac-PMU « Le Saint Laurent ».

Cette soirée où la convivialité sera de circonstance se déroulera place de l'Eglise et cours de l'ancienne mairie à Saint Mars. Diverses animations musicales et un repas sont au programme de cette soirée (réservations auprès des organisateurs).

Votre présence sera un précieux encouragement pour l'équipe organisatrice à poursuivre ces moments de rencontre et de partage au sein de notre commune.

Patrimoine

La commune a en charge les lieux de culte et aussi les objets mobiliers qu'ils renferment. Tous ces objets sont inventoriés et un certain nombre sont protégés au titre des Monuments Historiques. La commune veille à leur conservation et elle est accompagnée dans cette tâche par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe (CAUE).

Une visite des deux églises de la commune a été réalisée le 29 janvier 2021 par Madame Palonka-Cohin, Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art de la Sarthe, avec Jean-Marie Ferrières le prêtre affectataire de ces églises, Maurice Vavasseur et des habitants portant un intérêt à la préservation du patrimoine local. Cette opération, appelée « récolement », a permis de vérifier la présence et l'état de l'ensemble des objets mobiliers, comprenant tableaux, statues, et objets de culte. À cette occasion, les objets dont l'état nécessite l'intervention d'un conservateur-restaurateur ont été identifiés. La dernière restauration a concerné en 2018 un tableau du XVIII^e siècle de la famille Decherche dans l'église Saint Médard.

Dernièrement, un tableau du XVII^e représentant Sainte Catherine d'Alexandrie a été découvert dans le chœur de l'église de Ballon. Ce tableau, selon la conservatrice est d'une grande qualité et mérite une restauration. Son état est très dégradé : il est empoussiéré, déformé, avec des déchirures et des moisissures ; il héberge des insectes ! La couche peinte est craquelée, avec des éclats manquants ; le vernis est encrassé et jauni, il masque l'œuvre.

Deux conservatrices restauratrices ont fourni des devis en vue de la restauration de cette œuvre qui ne nécessite pas moins de 12 étapes ! La proposition de madame Sophie Jarrosson a été retenue. Une demande de subvention a été formulée auprès du Conseil Départemental. Il restera ensuite à déterminer l'endroit où ce tableau sera exposé, un lieu avec de bonnes conditions hygrométriques et thermiques, permettant à chacun de l'admirer.



Fête de fin d'été

le samedi 28 août

L'édition 2021 de la fête de fin d'été prévoit de vous faire réviser vos classiques. Des engagements ont été pris l'an passé pour reprogrammer les spectacles ayant dû être annulés du fait d'un rebond de l'épidémie en Sarthe. Tout d'abord, à 17h, dans les jardins du donjon, la compagnie Afag Théâtre proposera « L'histoire des trois mousquetaires racontée à deux en une demi-heure », un spectacle de Grégory Bron, mis en scène par la Cie Afag Théâtre avec Grégory Bron et Benjamin Dubayle, Production Compagnie Afag Théâtre. Elle prend le pari de vous faire plonger dans l'univers créé par Alexandre Dumas en mêlant théâtre et combat à l'épée. Les deux comédiens donnent vie à d'Artagnan et ses compères mais aussi à de nombreux autres personnages de ce classique de la littérature. Les spectateurs seront ensuite invités à se rendre à l'arrière de l'ancienne mairie annexe de Saint Mars (Espace Raymond Stouff) pour la suite de la fête avec un apéritif offert par la commune. Le traditionnel repas n'aura pas lieu mais il sera possible de pique-niquer en respectant les règles sanitaires et en profitant du concert donné par Le Talent des Autres, duo qui fait la part belle à la chanson française d'hier et d'aujourd'hui. Nico à la guitare, Maryse à l'accordéon et tous deux au chant interpréteront aussi bien des reprises de Jacques Brel et d'Edith Piaf que de Sanssouci et des VRP ou encore de Bénabar.



Prélude_Auare©B.Chatellier



Prélude_Auare©B.Chatellier



Les Mousquetaires ©Afag Théâtre

La soirée se poursuivra dès 21 h avec le collectif du Prélude qui interprétera « Avare » d'après Molière : « L'histoire de quatre personnages qui décident d'adapter l'Avare de Molière pour lutter contre la crise ». Petit détail non négligeable, les comédiens ne savent pas qui va jouer chaque rôle puisque c'est le public qui en décidera et ce ne sera pas sa seule contribution à cette réinterprétation suritaminée de ce classique du théâtre, qui ne manquera pas de déclencher des rires nourris dans le public.



Le Talent des autres ©L. Dubois-Julière

Bibliothèque

Des nouveautés...

Au mois de juin, de nouveaux achats d'ouvrages ont été effectués par les bénévoles auprès des librairies Doucet et Récréatives. Des romans adultes ainsi que des albums jeunesse, allant des plus petits à nos jeunes lecteurs plus confirmés à découvrir pendant les prochaines vacances.

Vous aurez plaisir à les retrouver à la bibliothèque municipale mais aussi dans le carrousel sur le catalogue en ligne. N'hésitez pas à demander conseil auprès des bénévoles.

...Et un projet !

Six bibliothèques du territoire Maine Cœur de Sarthe ont décidé de participer au projet proposé par Sarthe Lecture : **UNE RÉSIDENCE D'ARTISTE**.

Une rencontre avec l'artiste permettra à tous de découvrir ses œuvres, ses pratiques artistiques et sa démarche de création

Le thème retenu pour cette résidence est « l'univers du spectacle vivant » avec l'accueil d'un artiste musical (auteur, compositeur, interprète) ou pluridisciplinaire (théâtre, conte, musique) dont le travail mêlerait écriture, mise en voix et création sonore.

Période envisagée : 1^{ère} partie en octobre-novembre 2021 et 2^{ème} partie en 2022. Les dates restent à préciser. Cette résidence d'artiste étant tout public, nous comptons sur votre présence pour participer aux ateliers d'animation proposés par l'artiste.

Rappel : Prix poésie jeunesse Joël Sadeler ville de Ballon-Saint Mars le 27 novembre 2021, journée spéciale tout en poésie avec la remise des prix 2020 et 2021.

Des Ateliers citoyens en septembre

La première édition de la journée citoyenne avait été un franc succès en 2019 en rassemblant 110 habitants, tous plus motivés les uns que les autres. L'ambiance bon enfant, le partage de connaissances et les moments de convivialité autour d'une boisson ou d'un repas entourant cette journée ont donné envie aux participants de réitérer l'expérience en 2020.

La date avait d'ailleurs été fixée au 20 septembre, malheureusement la crise sanitaire n'aura pas permis de l'organiser. Aujourd'hui, la situation sanitaire s'améliore mais au vu des informations actuelles, il ne semble pas pertinent d'organiser une journée entière.

L'envie de se retrouver restant forte, il a été fait le choix de proposer des ateliers citoyens, afin de limiter les rassemblements et permettre au plus grand nombre d'intégrer ces ateliers.

La limitation des rassemblements ne nous a pas permis de vous réunir pour réfléchir ensemble aux ateliers à mettre en place. Une réflexion a été menée au sein du conseil municipal prenant en compte les propositions émises en 2019.

Nous vous proposons de vous inscrire à ces ateliers sur le formulaire en ligne présent sur le site internet de la commune sur l'application Intramuros ou la page Facebook de Ballon-Saint Mars. Vous pouvez également vous inscrire à l'aide du formulaire présent dans le bulletin municipal. Afin de préparer efficacement les ateliers, nous souhaiterions connaître les choix d'atelier(s) des volontaires avant le 15 août 2021.

Une réunion sera organisée début septembre selon l'évolution sanitaire.

VP HAUX Le confort durable

54 Rue Paillard Ducléré
72380 MONTBIZOT
Tél : 02 43 25 20 42
vp.haux@gmail.com

■ PLOMBERIE
■ CHAUFFAGE
■ VENTILATION
■ ELECTRICITE

O'BISTRO DU ST ELLIER

Restaurant - Bar - Traiteur
Richard GAUTELIER

3 et 5 rue François Nicolas 72290 Ballon-Saint Mars
02 44 81 23 10 - 06 23 85 94 10
o.bistro.du.saint.ellier@gmail.com - obistro-du-saint-ellier.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h mercredi jusqu'à 20h

Salon Lydie Coiff
Styliste Visagiste - Barbier - Coiffure de mariée

Elle et lui

Journée continue

02 43 27 20 27

38, rue du général Leclerc - 72290 BALLON

PRESS'MANO

Tabac / Presse/ Loto/ FDJ/ Mondial

RELAY/ Tabletterie

3 rue du général Leclerc
72290 Ballon-Saint-Mars
02.43.27.30.22

Ballon Handball Club

L'horizon se dégage pour le sport associatif et c'est ainsi que le BHBC a pu reprendre son activité dans la halle aux sports avec les mineurs le 19 mai 21.

Nous tenterons dans la mesure des disponibilités de chacun de continuer les entraînements en juillet et en août pour ne pas perdre le lien avec les adhérents et maintenir un niveau physique satisfaisant pour la reprise de septembre. Il est important que nos joueuses et joueurs ne se blessent pas dès les premières rencontres à cause de cette longue interruption.

L'assemblée générale du BHBC se tiendra le 3 07 21 et sera précédée d'animations sportives et ludiques de 14h à 17h à la halle aux sports.

Nous avons décidé pour la saison 21/22 d'appliquer un tarif unique de 20€ à tous les renouvellements de licences.

Il ne sera plus nécessaire pour les mineurs de fournir un certificat médical en début de saison. Une attestation de santé sera délivrée en remplacement sauf s'il est répondu oui à une ou plusieurs questions du questionnaire fourni auquel cas il faudra un nouveau certificat médical.

Retrouvez toutes les infos et documents utiles sur notre site www.bhbc72290.clubeo.com ou contactez Bruno Lalande au 0663649215 à l'adresse mail suivante brunlande@gmail.com

Nous comptons sur vous à la reprise pour retrouver le plaisir de jouer au handball ensemble et partager de nouveaux de supers moments sportifs et ludiques. Bonnes vacances et à bientôt.

Bruno Lalande Président du BHBC.



BHBC

Retrouvez toutes les infos sur la vie du club sur notre site : www.bhbc72290.clubeo.com

Le Président du BHBC

ASL

Pour la deuxième année consécutive, l'Association Sports et Loisirs s'est vue dans l'obligation d'annuler la Fête de la Saint Jean, devant se dérouler les samedi 26 et dimanche 27 Juin 2021. En effet, même si nous connaissons actuellement une amélioration de la crise sanitaire, les autorités n'ont pu nous garantir que nous aurions les autorisations nécessaires pour réaliser la Saint-Jean. Pour nous comme pour vous, c'est une énorme déception mais il y a des situations où la raison doit l'emporter.

Suivant l'évolution de la pandémie, nous envisageons une reprise des activités suivantes : peinture et osier. Nous vous tiendrons informés.

L'activité marche rapide et confort a toujours fonctionné en suivant les recommandations sanitaires.

Pour l'année prochaine, nous avons déjà programmé la fête de la Saint Jean pour les samedi 25 et dimanche 26 juin 2022.

Pour l'instant le maître mot est :

RESTEZ PRUDENTS ET PRENEZ SOIN DE VOUS !

Reprise des activités du Comité des Fêtes

Depuis mars 2021, le comité des fêtes n'a pas été en mesure d'assurer ses traditionnelles participations à la vie locale : bric à brac, fête de fin d'été, Noël...

L'amélioration de la situation sanitaire nous permet d'espérer que la vie va reprendre et que nous serons en mesure d'organiser un bric à brac le 29 août 2021.

Toutes les sommes récoltées lors des bric à brac servent traditionnellement au Noël des enfants scolarisés dans notre commune. Ce temps festif est organisé conjointement avec la commune.

Vous voulez voir développer des animations dans notre commune ? N'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous vous attendons nombreux : exposants et promeneurs.

Bel été à tous !

Pour tous renseignements : 02 43 27 32 68.

MJC Joël SADELER

La MJC Joël Sadeler est sortie, comme toutes les associations, d'un sommeil plus ou moins profond. Depuis mars 2020, ses activités ont été arrêtées, ont repris puis de nouveau arrêtées. Seules trois activités ont pu continuer sous une autre forme, la Gym adultes, la Gym dynamique et le Pilates. L'animatrice a poursuivi ses cours en télétravail en les diffusant en direct ou en rediffusion sur Facebook pour les adhérents de ces activités qui n'avaient qu'à s'inscrire pour y accéder.

Nos adhérents étaient impatients et avaient besoin d'une reprise rapide, une reprise avant fin juin, fin de l'année scolaire. Cette reprise, fin mai pour les mineurs et début juin pour les adultes, peut nous laisser penser que nous retrouveront nos adhérents à la rentrée de septembre, ce que nous souhaitons pour la pérennité de la MJC Joël Sadeler. Une étude est en cours pour d'éventuels remboursements de cotisations ou pour des avoirs pour la saison prochaine.

Une nouvelle plaquette, sous la forme d'un livret, est en cours de réalisation avec le concours d'une graphiste. Elle rassemblera et présentera les nombreuses activités des trois MJC du territoire de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe. Elle sera disponible fin août et distribuée avant la rentrée scolaire.

Notre souhait, pour la rentrée, est que nos adhérents retrouvent leurs activités, qu'ils reprennent le chemin de la MJC. Nous serions, bien sûr, très heureux d'en accueillir de nouveaux. Les vaccins, le respect des consignes sanitaires, une politique d'allègement des contraintes devraient nous permettre un retour à une vie presque normale, à une reprise de nos activités d'avant cette crise sanitaire.

N'hésitez pas à nous rejoindre, à vous inscrire ou réinscrire, dès la rentrée de septembre 2021.

Jean-Yves LEFEVRE



CAMPAGNE D'INSCRIPTION

LE SC BALLONNAIS VOUS ACCUEILLE

AU SEIN DE SON ASSOCIATION :

- **FIER DE SES 75 ANS D'EXPÉRIENCE**
- **CONSOLIDÉE PAR SES 150 ADHÉRENTS**
- **ENCADRÉE PAR SES 15 DIRIGEANTS.**

FILLES OU GARÇONS

VENEZ NOUS REJOINDRE POUR CEUX NÉS EN :

- ✓ **AVANT 2003** POUR JOUER EN SÉNIORS ET VÉTÉRANS
- ✓ **2004-2006** POUR JOUER EN U18 AVEC FLORENTIN
- ✓ **2007-2009** POUR JOUER EN U15 AVEC MANU
- ✓ **2009-2010** POUR JOUER EN U13 AVEC JEAN-YVES
- ✓ **2011-2012** POUR JOUER EN U11 AVEC CYRIL
- ✓ **2013-2014** POUR JOUER EN U9 AVEC DAVID
- ✓ **2015-2016** POUR JOUER EN U7 AVEC AUREL

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION, À BIENTÔT.

AURÉLIEN 06 64 21 41 41
MARIE NOELLE 06 15 07 08 36
MANU 06 23 90 60 57
SCB.S09049@GMAIL.COM

TARIFS ADHÉSION 2021-2022

SENIOR	70 €
VÉTÉRAN	70 €
U18	2004-2006 60 €
U15	2007-2009 60 €
U13	2009-2010 50 €
U11	2011-2012 50 €
U9	2013-2014 40 €
U7	2015-2016 40 €

REMISE EXCEPTIONNELLE DE 15€ POUR TOUT RENOUVELLEMENT.

UNE VESTE À CAPUCHE OFFERTE POUR TOUTE NOUVELLE ADHÉSION.

ENTRAÎNEMENTS

U7 ET U9	LE MERCREDI	16H - 18H00	ET LE MERCREDI	17H00 - 18H30
U11	LE LUNDI	18H - 19H30	ET LE MERCREDI	17H00 - 18H30
U13	LE LUNDI	18H - 19H30	ET LE MERCREDI	18H30 - 20H00
U15	LE LUNDI	19H - 20H00	ET LE MERCREDI	18H30 - 20H
U18	LE LUNDI	19H - 20H00		
SENIOR	LE VENDREDI	19H - 21H00		

2ÈME ÉDITION DES CAMPS D'ÉTÉ



20 - 21 JUILLET
9 - 10 AOÛT

DATE DE REPRISE DES MATCHS

U7 - U9	SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021
U11 - U13 - U15 - U18	SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021
SENIOR	DIMANCHE 29 AOÛT 2021

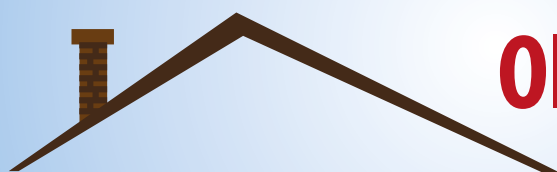
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION, À BIENTÔT.

AURÉLIEN 06 64 21 41 41
MARIE NOELLE 06 15 07 08 36
MANU 06 23 90 60 57
SCB.S09049@GMAIL.COM



Vente de MATÉRIAUX aux particuliers et aux professionnels
FIOUL GO ET GNR avec la société JOUATHEL MAUDET

Tél. Beaumont : 02 43 97 00 12
Tél. Saint-Mars : 02 43 97 97 84
Rue de Moulins • 72290 Ballon-Saint Mars



Olivier RIBET

CHARPENTIER • COUVREUR - ZINGUEUR
RAMONAGE • AMÉNAGEMENT DE COMBLES

Z.A. de Guette Midi - 72290 BALLON
Tél. : 02 43 24 90 26 • Port. : 06 63 10 16 29



Production de légumes de saison BIO

72290 Ballon - Saint Mars

lejardindelacorne@gmail.com

Élections régionales et départementales des dimanches 20 et 27 juin 2021 Ballon - Saint Mars

Ces deux scrutins ont été caractérisés par une abstention record au premier tour comme au second tour, soit respectivement près de 74 % sur notre seule commune.

Le contexte sanitaire n'a pas favorisé le civisme, de même que le manque d'intérêt pour un double scrutin pas très clair pour beaucoup d'électeurs.

Il n'en reste pas moins que la tendance générale est à la démobilisation et à un essoufflement démocratique.



Cette abstention souligne un désintérêt croissant pour les élections.

Les disfonctionnements relatifs à la distribution tardive, voire absente notamment en campagne, des professions de foi n'ont fait qu'ajouter au mécontentement des électeurs.

Élections Régionales 2021 • Ballon - Saint Mars						
	1 ^{er} tour			2 nd tour		
Inscrits	1548			1548		
Votants	404		26,10	436		28,17
Abstentions	1144		73,90	1112		71,83
Exprimés	362		23,39	404		26,10
Blancs/Nuls	42	11,60	2,71	32	7,92	2,07
	Voix	%	Inscrits	Voix	%	Inscrits
C. Morançais	144	39,78	9,30	211	52,23	13,63
H. Juvin	53	14,64	3,42	58	14,36	3,75
M. Orphelin	50	13,81	3,23	111	27,48	7,17
F. de Ruy	25	6,91	1,61	24	5,94	1,55
G. Garrot	53	14,64	3,42			
C. Bayle de Jessé	22	6,08	1,42			
E. Le Beller	11	3,04	0,71			
L. Rigau deau	4	1,10	0,26			

Élections Départementales 2021 • Ballon - St Mars						
	1 ^{er} tour			2 nd tour		
Inscrits	1548			1548		
Votants	406		26,23	426		27,52
Abstentions	1142		73,77	1122		72,48
Exprimés	372		24,03	393		25,39
Blancs/Nuls	34	9,14	2,20	33	8,40	2,13
	Voix	%	Inscrits	Voix	%	Inscrits
V. Cantin / T. Lemonnier	173	46,51	11,18	274	69,72	17,70
F. Pautonnier / C. Zimmer	86	23,12	5,56	119	30,28	7,69
M-C. Déolto / P. Vaugarny	67	18,01	4,33			
C. Renard / J-F. Yuon	46	12,37	2,97			

Application Enedis

Enedis a mis en place une application mobile sur smartphone ou tablette permettant d'offrir de nombreux services au grand public :

- Contacter directement les services de dépannage,
- Obtenir des informations en cas de panne, notamment sur l'heure de rétablissement du réseau électrique,
- Bénéficier d'un accompagnement en ligne en cas de problème électrique, d'établir un diagnostic et renseigner sur les manœuvres pour réalimenter son foyer,
- Avoir des conseils de prévention pour tout type de travaux à proximité d'une ligne électrique,
- Avoir des réponses utiles aux questions fréquentes, par exemple en matière de raccordement...

Cette application est gratuite et vous pouvez la télécharger ou scanner le QR code ci-dessous.

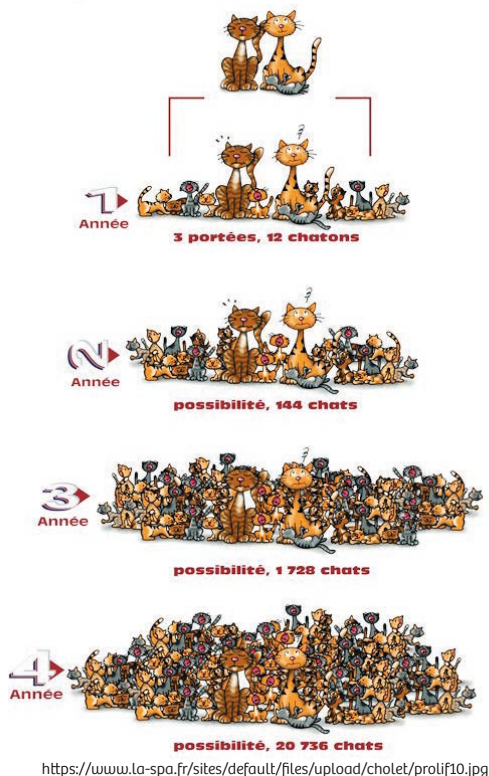


La prolifération des chats

Suite à une recrudescence de la divagation de nos amis les chats, nous vous rappelons que celle-ci est interdite (article L215-5 du code rural) car elle peut porter atteinte à la sécurité des personnes (risques d'accidents de la route, morsures...) ainsi qu'à la salubrité publique (déjections, maladies...)

Chaque chat doit être vacciné et pucé par son propriétaire. Votre chat est considéré comme errant s'il se trouve à plus de 200 mètres de toute habitation. Les animaux errants sur le territoire de notre commune sont capturés par la société CANIROUTE, capable d'intervenir 24 heures sur 24, tous les jours de l'année à la demande de la commune.

Si votre animal se fait attraper, vous devez régler les frais de capture et de pension avant de pouvoir le récupérer. Si votre animal n'est pas pucé, vous serez invité à le faire à vos frais.



Nous vous remercions de porter une attention particulière et de prendre soin de votre animal, car la commune n'a pas vocation à pallier les manquements des propriétaires. Enfin, il est également préférable d'éviter de nourrir les chats en situation d'errance car la nourriture sédentarise l'animal...



Encore une victoire pour « Docteur de Ballon » !

Dans le numéro 10 de notre bulletin municipal de décembre dernier, un article était consacré aux deux victoires exceptionnelles du cheval dénommé « Docteur de Ballon » au Grand steeple-chase de Paris et au prix de La Haye-Jousselin.

Aujourd'hui âgé de neuf ans, « Docteur de Ballon » a récidivé, en s'imposant de nouveau, le dimanche 23 mai dernier, au Grand steeple-chase de Paris réalisant ainsi un magnifique doublé.

Après un départ plus que prudent, « Docteur de Ballon », se trouve dans les dernières positions. Tout au long des six mille mètres et des vingt-trois obstacles que comporte cette course, il va progressivement dépasser tous ses adversaires. Au dernier obstacle, « Docteur de Ballon » est déjà remonté à la troisième place. C'est à ce moment précis, alors qu'il ne reste qu'une ligne droite, qu'il produit son effort. Grâce à une accélération fulgurante, il dépasse ses deux derniers adversaires et va remporter une nouvelle victoire de prestige.

Monique et Robert Gasche-Luc, les heureux propriétaires de « Docteur de Ballon » peuvent être fiers de leur « poulain ».

Incivilités

Les beaux jours revenant, il est bon de rappeler quelques règles simples pour agir en citoyen responsable et que chaque habitant continue de bénéficier d'une bonne qualité de vie.



Brûlage : tout brûlage de déchets verts est interdit tant pour des raisons de sécurité (incendie) que pour des raisons environnementales (pollution de l'air). Il est possible de composter, broyer ou d'emmener ses déchets verts à la déchetterie de Montbigot.



Nuisances sonores : avec l'été, revient l'envie du bricolage et de l'utilisation des outils de jardinage. Tondeuses, raboteuses, perceuses ou tout autre outil émettent des sons mélodieux pour les bricoleurs mais peuvent susciter une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore. Pour pouvoir les utiliser sans générer de nuisances, nous vous conseillons de le faire aux jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 16 h.



Détritus et déjections canines : de grands espaces ouverts au public sont disponibles sur notre commune et il est fort regrettable de constater parfois sur ceux-ci la présence de détritus comme des masques, des cannettes... et des déjections canines. Il serait si simple, par respect du vivre ensemble et de l'environnement, que chacun fasse le geste qu'il faut ! Que chacun puisse avoir une attitude responsable et citoyenne en ramassant ses déchets ou la déjection de son animal de compagnie. Nous vous en seront tous reconnaissants.

« La Liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi ».

Article 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 26 août 1789.

MENUISERIE SARL BEAUCLAIR

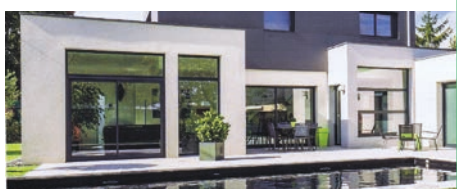
Depuis plus de 30 ans à votre service

Fenêtre PVC / ALU / Mixte - Porte d'entrée
Escalier / Cuisine / Parquet
Rénovation / Agrandissement / Construction

www.beauclair-menuiserie.fr

02 43 33 45 78

Le Portail - 72290 SAINT MARS S/S BALLON



LC MENUISERIE

MENUISIER, EBENISTE, AGENCEUR

FABRICATION SUR MESURE,
CUISINE, DRESSING, ESCALIER
POSE TOUTES MENUISERIES

LUDOVIC CHASSEVENT

06.15.78.53.64

La paquerie - 72290 Ballon St Mars

contact@lcmenuiserie.fr

www.lcmenuiserie.fr